

06 fév 2006 -11:27

Appartient à [Conseil des Ministres du 10 février 2006](#)

Acidification et ozone troposphérique

Mise en oeuvre du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique 2004-2007

Mise en oeuvre du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique 2004-2007

Sur proposition de M. Bruno Tobback, Ministre de l'Environnement, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur la stimulation de la mise en oeuvre du plan fédéral de lutte contre l'acidification et l'ozone troposphérique. Le plan contient une série de mesures fédérales qui contribuent à trouver une solution durable à la problématique de l'ozone. L'acidification et l'ozone troposphérique (smog) engendrent d'importants problèmes d'environnement : dégâts forestiers, aux cultures arables et à la végétation. L'été 2003 a été caractérisé par une vague de chaleur exceptionnelle et prolongée. Durant cette période, notre pays a connu une hausse de plus de 30 % de la mortalité parmi les plus de 65 ans. Le plan fédéral comprend 33 actions dont 7 ont actuellement été réalisées. Pour mettre en oeuvre le plan, le Conseil des Ministres a décidé de charger chaque ministre concerné par celui-ci de demander à son SPF ou SPP de constituer des groupes de travail administratifs et de trouver des solutions permettant de franchir les principaux obstacles. Par ailleurs, le Ministre de l'Environnement établira, tous les trois mois, un tableau de bord actualisé avec des fiches, qui sera mis à l'ordre du jour du Conseil des Ministres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe